



Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon

5 rue de l'Ecole de Droit – Dijon

Mercredi 8 juin (18 heures)

Communication de Bernard Quinnez

Claude Pouillet (1790-1868),

un physicien engagé dans une période politique agitée

Franc-Comtois de naissance (il est né à Cusance dans le département du Doubs), Claude Pouillet est admis à l'Ecole normale en 1809. Il consacre toute sa carrière à l'enseignement de la physique dans le cadre de la Faculté des sciences de Paris ainsi que du Conservatoire des arts et métiers dont il a été l'administrateur pendant dix-sept ans. Il est élu à l'Académie des sciences en 1837 dans la section de physique générale.

Partisan du Roi Louis-Philippe, il se présente à la députation aux élections du 4 novembre 1837. Élu député de la circonscription de Poligny dans le Jura, il est systématiquement réélu aux trois élections suivantes jusqu'en 1848,

Son engagement politique lui vaut, à la suite des événements du 13 juin 1849 (intrusion de députés de La Montagne dont leur chef Ledru-Rollin, dans l'enceinte du Conservatoire) d'être révoqué de son poste d'administrateur du Conservatoire des arts et métiers. Après le coup d'état du 2 décembre 1851, il refuse de prêter le serment exigé des fonctionnaires et il est mis à la retraite d'office en 1852.

Sur le plan de ses travaux scientifiques, deux points importants sont à noter :

- Sa rivalité avec le physicien allemand Georg-Simon Ohm. Ce dernier formule la loi qui porte son nom dès l'année 1837. Pouillet n'exprime ses lois sur le même sujet qu'en 1847.
- La détermination de la constante solaire. Les spécialistes actuels du climat s'accordent pour saluer la qualité des travaux qu'il a effectués dans ce domaine.

Claude Pouillet décède le 13 juin 1868. Il est inhumé avec son épouse et ses deux enfants au cimetière du Père Lachaise.